

## REGLEMENT INTERIEUR DE CTOULSEL

La monnaie des échanges est virtuelle et s'appelle le paixpain.

Lors de l'adhésion, un crédit de 30 paixpains est attribué à chaque nouvel adhérent.

Les offres et demandes se présentent sous la forme de catalogues.

L'adhérent est inscrit sur le catalogue offres et demandes et apparaît avec son pseudonyme.

Une rencontre mensuelle a lieu le 1er mardi de chaque mois de 18 h 30 à 21 h 30 à la M.J.C. de TOUL.

Les adhérents sont encouragés à participer aux rencontres mensuelles.

Lors des bourses d'échange d'objets, qui se déroulent pendant la rencontre mensuelle, le donateur évaluera lui-même la valeur en paixpains de l'objet et le reprendra si personne n'est intéressé.

Une heure de service ou de savoir équivaut à 4 paixpains, quelque soit le service ou le savoir.

Pour tout échange, les adhérents prendront contact lors de la rencontre mensuelle ou par la messagerie.

Les échanges se font sous la responsabilité de chaque adhérent. Ceux-ci s'engagent à respecter les réglementations sociales et fiscales en vigueur.

Les dommages causés lors d'un échange entre adhérents doivent être garantis par l'assurance individuelle de chacun des protagonistes de l'échange.

Tout nouvel adhérent doit signer le règlement intérieur de Ctousel et doit adhérer à la M.J.C. de TOUL.

L'adhésion dure jusque fin août et doit être renouvelée chaque année, en septembre en la payant à l'accueil de la MJC.

Les coordonnées des adhérents ne doivent pas être diffusées en dehors de l'activité, afin de protéger leur vie privée.

Les échanges de savoir sont ponctuels, ils ne doivent pas être en concurrence avec les autres activités de la M.J.C.

---

Lu et approuvé :

Date :

Signature :

Pseudonyme :

Nom :

Prénom :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Adresse mail :

Adresse postale :

Entourer le moyen de contact choisi.

Acceptez-vous d'être pris en photo ?

Comment avez-vous connu CTOULSEL ?

Offres de services :

Demandes de services :

Date d'adhésion à CTOULSEL (ne pas remplir) :